

Vol/perte de matériel informatique



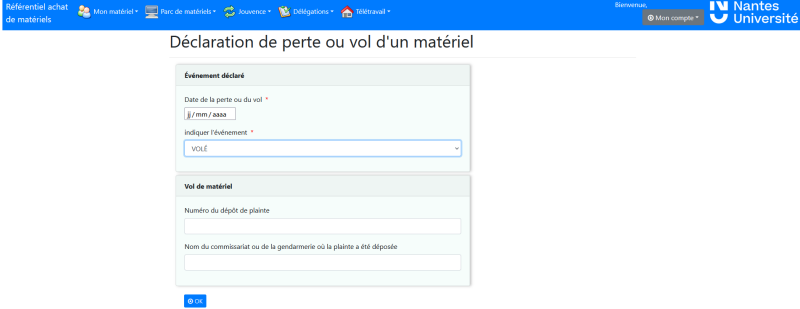


Problème

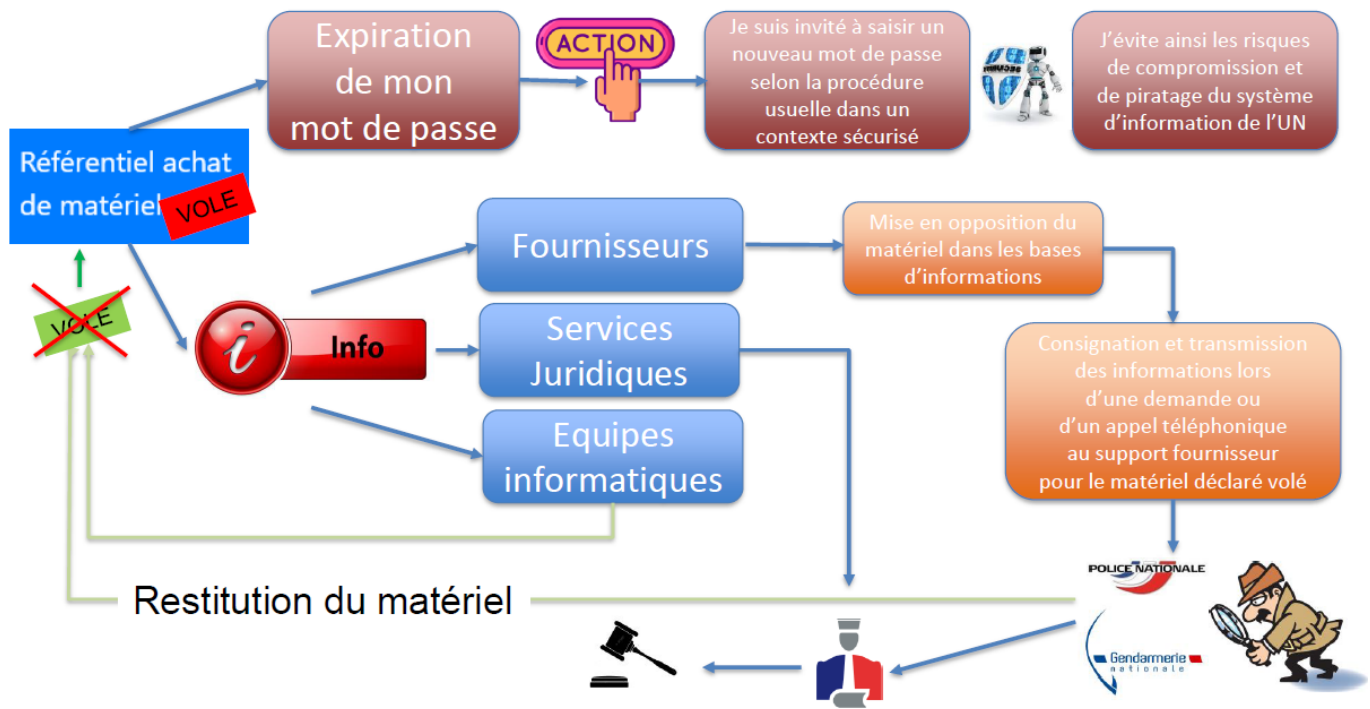
Mon matériel informatique a été volé ou perdu, que dois-je faire ?



Solution

Déclarez le matériel volé ou perdu dans le Référentiel des matériels	
Connectez-vous à l'interface du Référentiel des matériels (RefMat)	Cliquez sur le lien Refmat
Affichez vos matériels	
Récupérez les informations de votre matériel (N° de série, N° d'inventaire) dans la base de référentiel des matériels Refmat ou demander à votre équipe de proximité	
Déclarez le matériel volé ou perdu dans le Référentiel des matériels. Les informations de déclaration de vol (Numéro de dépôt de plainte, nom du commissariat) peuvent être renseignées dans un second temps.	
Changez vos mots de passe	
Par précaution, changez vos mots de passe à partir de l'interface de gestion de compte de l'université Moncompte	
Faites une déclaration de vol auprès de la gendarmerie	
Faites parvenir le formulaire de déclaration de vol à la Direction des Affaires Juridiques)	daj.univ-nantes.fr
Après avoir déposé plainte, connectez-vous à la base de référentiel des matériels en utilisant une connexion sécurisée	Refmat

Que se passe-t-il quand le matériel est déclaré volé ou perdu ?



From: <https://wiki.univ-nantes.fr/> - Wiki

Permanent link: https://wiki.univ-nantes.fr/doku.php?id=personnels:vol_materiel&rev=1649083830

Last update: 2022/04/04 16:50